

## FOIRE AUX QUESTIONS

### QU'APPORTE UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) ?

→ Une SCIC permet de mobiliser des ressources économiques et des compétences sociales sur un territoire ou une filière donnée.

### EST-CE QUE LA COOPÉRATIVE EST UNE ENTREPRISE PRIVÉE ?

→ Oui, elle est structurée en Société par Actions Simplifiée. C'est son assemblée générale qui décide des orientations commerciales, de la politique de solidarité et désigne son Président et son Directeur Général.

### EST-ELLE ASSUJETTIE À LA TVA ?

→ Oui.

### À COMBIEN EST FIXÉE LA PART SOCIALE ?

→ Elle est fixée à ce jour à 20€ et sera facturée avec votre premier mandat. Chaque adhésion est validée par les gérants puis par l'Assemblée Générale.

### QUELLES SONT SES OBLIGATIONS ?

→ La coopérative est placée sous le même régime fiscal social et législatif que l'ensemble des agents immobiliers (assurance, garantie financière, déclaration des mandats et qualification du personnel...).

### QUELS SERVICES PARTICULIERS OFFRE LA COOPÉRATIVE ?

→ Ses particularités sont la solidarité entre les associés, la généralisation de la garantie "impayé de loyers", son indépendance et l'expertise étendue autour de votre projets (Pinel, ANAH, Visale...).

### JE SUIS AGENT IMMOBILIER INDÉPENDANT OU APPOORTEUR D'AFFAIRE PUIS JE ADHÉRER ?

→ Vous pouvez être rétribué de votre collaboration ou même postuler pour acquérir des parts sociales et nous aider au développement de notre structure.

## Contactez-nous

Agence  
Toulouse Centre  
19 rue Nicolas Bachelier  
31 000 Toulouse  
06 51 53 10 43  
contact@coop-immo.fr  
www.coop-immo.fr

Rejoignez-nous !



Société Coopérative d'Intérêt  
Collectif par actions simplifiée  
au capital variable de 20 000€  
2 impasse Michel Labrousse  
31 100 TOULOUSE  
Tel : 05 61 23 60 87

SIRET 827 719 261 RCS Toulouse  
APE : 6831Z  
Carte professionnelle délivrée par  
la Chambre de Commerce et d'Industrie  
sous le numéro 3101 2017 000 018 805  
Garantie financière  
CEGC 16 rue Hoche, tour Kupka  
B 92 919 Paris la Défense  
RCP Generali 75 009 Paris



La Coopérative  
DE L'IMMOBILIER

*Faites-vous  
de nouvelles  
relations dans  
l'immobilier*

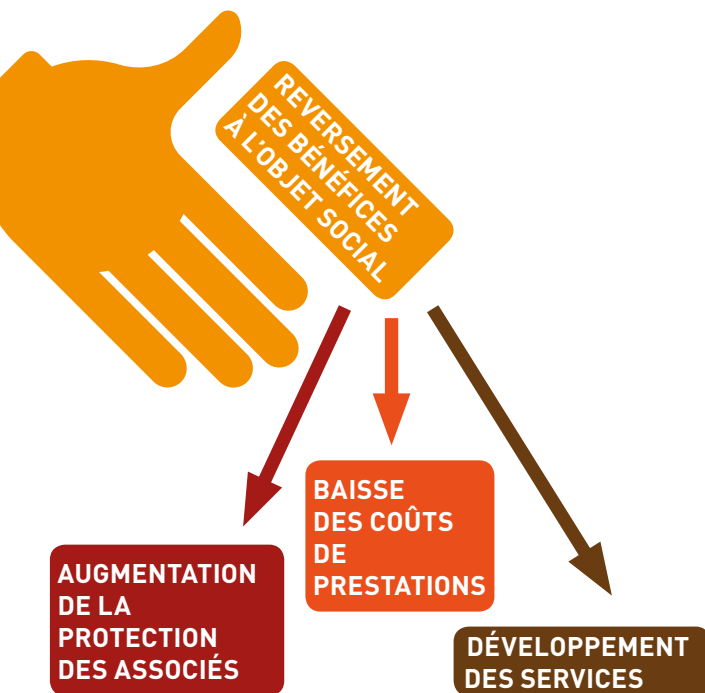




# Pour la gestion, la location et la vente, optez pour la coopération

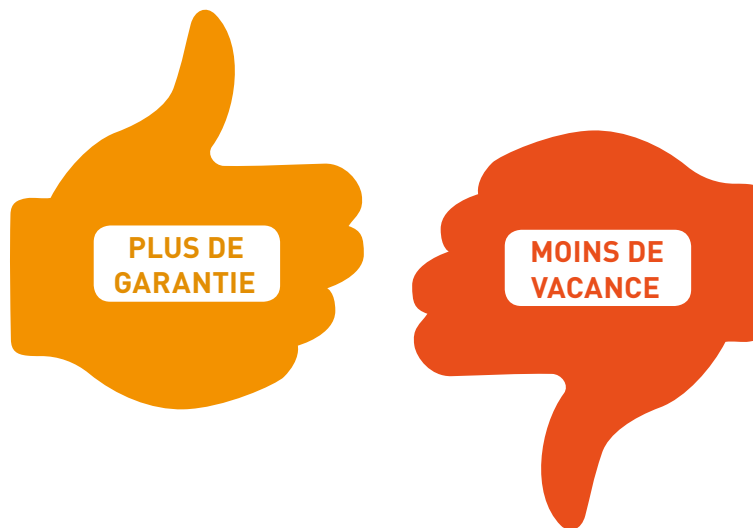
## NOS PRINCIPES

- **UNIVERSALITÉ**  
Une société ouverte à tous sans discrimination ;
- **INDÉPENDANCE**  
La coopérative de l'immobilier est gérée au bénéfice exclusif de ses associés ;
- **TRANSPARENCE**  
Accès aux comptes et gestion démocratique ;
- **PARTICIPATIF**  
Actionnariat des propriétaires, bailleurs, investisseurs, des salariés et partenaires ;
- **MUTUALISTE**  
Négociation des contrats et des prestations groupe et protection. Accompagnement et prévention des conflits locatifs.



## NOS OBJECTIFS

- **VOUS APPORTER** une information claire et indépendante ;
- **VOUS ACCOMPAGNER** dans tous vos projets immobiliers ;
- **OPTIMISER** votre investissement ;
- **GÉRER** votre location ;
- **PROTÉGER ET VALORISER** votre patrimoine ;
- **VOUS ASSURER** une location sereine...



### Et pour votre activité professionnelle,

- **RECHERCHER** le(s) bien(s) : bureaux, ateliers, logements...

## NOS ACTIONS

- **ASSURER** une veille réglementaire administrative et juridique ;
- **ESTIMER** et valoriser vos biens ;
- **DÉVELOPPER** un réseau entre coopérateurs ;
- **DIFFUSER** votre offre (tous supports physiques et internet) ;
- **ACCOMPAGNER** les démarches et les visites, établissement des dossiers (étude de solvabilité et choix de la garantie) ;
- Gestion administrative et financière ;
- Gestion technique et entretien ;
- Garantie locative ;
- Autres protections en options (vacances locatives...) ;
- Assurer la prévention des sinistres et le recouvrement.

